



Vucherens, le 20/06/2024

Le Conseil communal s'est réuni le jeudi 20 juin 2024

Lors de cette séance, le Conseil communal a :

- **Renouvelé son bureau et la commission de gestion.**
- **\*Adopté le préavis 02/2024 :** REGLEMENT COMMUNAL SUR LES EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS ET LES CONTRIBUTIONS DE REMPLACEMENT EN MATIERE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE CONSTRUCTIONS.  
En remplacement du règlement de 2006 qui n'est plus adapté aux réalités actuelles.
- **Adopté le préavis 03/2024 :** RAPPORT SUR LES COMPTES 2023.
- **Adopté le préavis 04/2024 :** RAPPORT DE GESTION 2023.

Nous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Pour le Conseil communal

Sébastien Cherpillod  
Président



Président

G. Lara, Jessie  
Secrétaire

Secrétaire

*\*Selon les articles 107 ss de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 10 jours qui suivent l'affichage de la décision.*